

Les conditions d'accès à l'université, et les capacités d'accueil de la filière STAPS, constituent une préoccupation centrale de la C3D. Retour sur une année de travail préfigurant la rentrée 2018.

PLAN ÉTUDIANT ET PARCOURSUP, LA RENTRÉE 2018 EN STAPS

La Conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D) a clairement soutenu et accompagné la réforme engagée à l'été 2017 pour l'accès à l'université. Pour comprendre ce positionnement, il faut garder en mémoire la situation antérieure : en 2017, 33 000 lycéens et lycéennes avaient demandé à entrer dans la filière STAPS de leur académie, alors que la capacité d'accueil nationale était limitée à 17 000 places. Une place pour deux candidats, les STAPS, comme la psycho ou la médecine, étaient ce que l'on a appelé des « disciplines en tension » pour lesquelles la réponse fut de faire procéder à un tirage au sort aveugle par la plate-forme de gestion des inscriptions Admission post-bac (APB). Résultat, des candidats avec une forte motivation ou un projet professionnel affirmé, se retrouvaient évincés et obligés de choisir une autre orientation, quand d'autres, dont certains attirés par une vision erronée de la réalité de ces études, pensées comme essentiellement sportives, se retrouvaient, dès la rentrée, désorientés par l'importance des enseignements scientifiques ou conceptuels auxquels ils étaient confrontés. Les premiers perdaient souvent une année, démotivés face à une formation qui ne correspondait pas à leur vœu prioritaire, et tentaient avec difficulté de se réorienter au second semestre. Les seconds se trouvaient vite confrontés à l'échec, et abandonnaient fréquemment en cours d'année. Ainsi, le taux de réussite en première année de licence dépassait rarement 40 %.

Si certaines disciplines universitaires ont depuis longtemps considéré qu'une « année d'écémage » permet de sélectionner les étudiants capables de poursuivre leurs études, les STAPS, sans doute en raison de leur finalité de formation aux métiers de l'éducation ou de l'accompagnement, par le sport ou les activités physiques ne pouvaient se résoudre à cette sélection hasardeuse.

Une réflexion engagée depuis de longs mois

Mécontente de ce processus de sélection aléatoire, et sensible à une campagne de presse stigmatisant cette situation, la



C3D a, lors de son séminaire de Rodez¹, en juin 2017, donc bien avant qu'il ne soit question de l'actuel Plan Étudiants, commencé à réfléchir aux compétences qui semblaient prédictives de la réussite en STAPS, ce que l'on a appelé dans un premier temps les « prérequis », et qui évolueront pour devenir les « attendus ». Ce travail s'est inscrit dans le cadre de principes politiques et éthiques que la C3D a souhaité réaffirmer :

- concourir à élever le niveau de diplomation de la population (50 % d'une classe d'âge au niveau licence) ;
- promouvoir la réussite et l'employabilité des étudiants accueillis ;
- attester de la professionnalité de ses diplômés.

Nous avons alors proposé de classer ces compétences en quatre catégories : les compétences scientifiques, les compétences littéraires et argumentaires, les compétences sportives, et les compétences liées à l'investissement associatif et aux responsabilités collectives. Ces compétences renvoyaient autant à ce qu'il semblait nécessaire d'avoir acquis antérieurement pour optimiser ses chances de réussite dans les parcours de formation, mais aussi à ce qui paraissait utile pour trouver sa place dans

les secteurs professionnels vers lesquels s'orientent les étudiants. L'objectif était aussi de dépasser une évaluation basée sur les seules performances scolaires, en valorisant également des compétences développées en dehors de l'École, notamment dans le domaine sportif qui renvoie au cœur des métiers visés par la Licence STAPS.

La nécessaire prise en compte des capacités d'accueil

Il n'a jamais été dans les objectifs de la C3D de viser un quelconque élitisme, ou une sélection malthusianiste. Avant même que la concertation sur le *Plan étudiants* ne débute, nous avions clairement annoncé que toute réflexion sur les conditions de sélection ou d'affectation des candidats était indissociable de la question des capacités d'accueil. Il était en effet hors de question pour la C3D que le nombre de places à l'entrée en STAPS soit réduit, alors qu'un effort considérable avait été consenti par la plupart des UFR pour accroître leurs capacités d'accueil les années précédentes sans aucun moyen supplémentaire, et que différentes études sur

l'employabilité et l'insertion professionnelle de nos étudiants prouvaient l'adéquation de notre organisation aux objectifs fixés au système universitaire. Nous avons alors travaillé avec le ministère, les rectorats et les universités, avec l'engagement d'augmenter nos capacités d'accueil chaque fois que des moyens fléchés seraient identifiés. C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre 2018, 3 012 places supplémentaires ont été créées au niveau national en Licence STAPS, en partie par la création de 4 nouveaux centres de formation, et l'ouverture de 134 postes supplémentaires d'enseignants et enseignants-chercheurs. Les négociations ont été parfois difficiles au niveau local, certaines situations demeurent fragiles, mais le résultat final doit être souligné. Il s'agit d'un plan de développement exceptionnel, dans la situation budgétaire actuelle des universités françaises. Cela n'a pu se faire qu'avec la volonté de chacun, en particulier de nos tutelles, et l'action coordonnée de nombreux responsables, parmi lesquels le recteur Thierry Terret² qui a joué un rôle déterminant dans ces négociations.

Ne pas ignorer les réalités de l'échec en licence

Nous constatons depuis des années qu'un certain nombre de lycéens sont en échec dans nos licences. C'est le cas notamment des bacheliers professionnels, dont le taux de réussite est très faible, souvent proche de zéro. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de promouvoir le développement des voies alternatives de réussite dans les métiers du sport et de l'activité physique. Cela s'est concrétisé par différentes actions. D'une part, les UFR STAPS se sont engagées à élargir leur offre de formation en DEUST, des formations professionnelles à bac+2 qui accueillent des étudiants sur un projet professionnel bien défini, avec une perspective



d'entrée rapide sur le marché de l'emploi. Alors que depuis une dizaine d'années le ministère refusait l'ouverture de ces cursus, opposant la structuration universitaire actuelle (Licence-master-doctorat, LMD), ce sont 358 places supplémentaires qui sont créées à la rentrée 2018 avec l'ouverture d'une dizaine de nouveaux DEUST STAPS.

Parallèlement, deux nouvelles offres de formation ont été proposées, la première par le ministère des sports, avec l'ouverture de préparations au BPJEPS en formation initiale dans les CREPS, et la seconde par le ministère de l'Éducation nationale par la création d'une mention complémentaire au bac professionnel intitulée « Animation - gestion de projets dans le secteur sportif ». Elle concerne dans un premier temps deux dominantes (activités physiques pour tous et activités aquatiques et de la natation) et devrait déboucher à moyen terme sur la création de BTS.

L'opérationnalisation de ParcoursSup

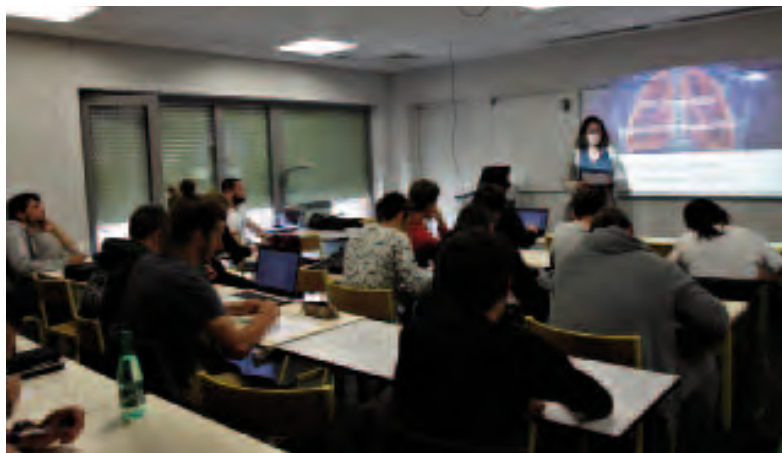
On aura compris que les deux axes qui ont guidé le travail de la C3D,

accroissement des capacités d'accueil en Licence et diversification des voies de réussite, visaient de manière conjointe à éviter une sélection brutale et à mettre en place les conditions qui ont ensuite constitué les objectifs du Plan étudiants : l'orientation et la réussite des étudiants.

Application des attendus et travail des commissions

L'analyse statistique des candidatures³ indique que les informations diffusées via ParcoursSup ont eu des effets significatifs sur les vœux des lycéens. Ainsi, si les bacs S représentaient 47 % des candidats l'année précédente, ils seraient 53 % cette année. De même, les lycéens issus des séries professionnelles représentaient 6,3 % des candidats sous APB, contre 4,4 % cette année. L'explicitation et la diffusion des attendus et des pourcentages de réussite en Licence a clairement influencé les lycéens, les uns pour se dire que les STAPS valaient la peine d'être envisagées, les autres pour se rendre compte que ce projet était sans doute hors de portée.

Une fois les candidatures déclarées sur ParcoursSup, il a été ensuite nécessaire de les classer. La C3D a mis au point une procédure nationale, sur la base des informations données par les candidats et les établissements scolaires, qui a permis, malgré le temps contraint, d'aboutir rapidement à un préclassement. Afficher des attendus impliquait de se doter de moyens pour les mesurer⁴. Ainsi les compétences scientifiques et les compétences littéraires et argumentaires ont été évaluées sur la base des notes obtenues dans les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale, ainsi que sur les épreuves anticipées du baccalauréat. Nous avons pris en compte les séries de baccalauréat (une moyenne donnée de mathématique en bac S ne préjugant pas de la même maîtrise que



la même moyenne en bac professionnel). Nous n'avons par contre pas tenu compte du lycée d'origine. Les compétences sportives et l'engagement associatif et citoyen ont été évalués sur la base des réponses données par les candidats à un questionnaire intégré à *ParcourSup*, attestées par des pièces justificatives. Nous avons également tenu compte de la fiche Avenir, renseignée par les professeurs principaux et les chefs d'établissements. Il nous a semblé important de prendre en considération leurs connaissances des élèves et de la pertinence de leurs projets, au-delà des seuls résultats scolaires. Ils doivent savoir que leurs avis ont été précieux et qu'ils ont effectivement pesé sur le travail des commissions d'examen des vœux.

Les commissions ont pu ensuite se livrer à un ensemble de vérifications ciblées sur ces pièces. Nous avons repéré peu de tentatives de fraude, mais parfois un certain optimisme de candidats s'attribuant des niveaux sportifs qu'ils étaient loin de posséder. Nous avons également dû compléter les informations absentes, notamment pour les candidats issus de séries rares ou de baccalauréats étrangers. Il était essentiel que tous soient traités à égalité, y compris ceux sortant des cadres d'une scolarité classique.

Enfin pour les disciplines en tension, telles que les STAPS, les rectorats ont fixé des pourcentages très faibles d'acceptation des candidatures externes à l'académie (souvent 1 %). Ainsi les candidats de l'académie étaient clairement prioritaires, et présenter un dossier remarquable était obligatoire pour espérer obtenir une place dans une UFR STAPS d'une autre académie que la sienne. Il s'avérait donc inutile de postuler dans toutes les formations STAPS de France mais plutôt de faire en sorte que son dossier permette de figurer en rang utile dans les classements.

Des éléments d'un bilan provisoire

Il est important de rappeler que cette procédure a été utilisée de manière similaire par tous les UFR et départements STAPS de France. Pour une formation réputée équivalente dans tous les centres de formation, il était primordial de ne pas mettre les universités en concurrence.

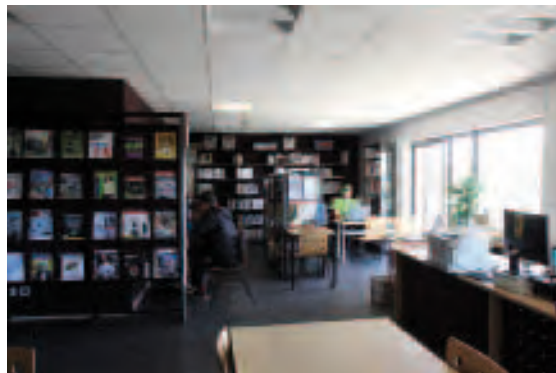
On a beaucoup parlé aussi de la forte tension générée par *ParcourSup*. Là aussi il faut relativiser et ne pas se laisser entraîner par des médiatisations hâtives. Par exemple à Montpellier, 5 883 candidatures ont été exprimées pour 585 places, soit une place pour 10 candidats. En fait seuls 5 277 candidats ont confirmé leur vœu, 50 % des candidats étaient extérieurs à l'académie et donc non prioritaires, nombre de candidats avaient

également postulé sur Nîmes et Font-Romeu, et ont pu y obtenir des places, beaucoup de candidats très bien placés ont en définitive opté pour d'autres formations, et enfin 10 % des candidats risquent de ne pas obtenir le baccalauréat... En définitive, la majeure partie des candidats de l'académie, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est en passe d'obtenir une réponse positive.

D'une manière générale, les retours que nous avons pu avoir sur la mise en place de la plate-forme *ParcourSup*, notamment lors des journées portes ouvertes ou des salons de l'enseignement supérieur, ont été positifs. Au-delà de l'abandon du tirage au sort, les lycéens et leur famille ont apprécié que les attendus soient précisés, et qu'ils présentent pour les STAPS une grande variété, autorisant comme nous le souhaitions la promotion de profils variés. L'auto-questionnaire spécifique mis en place semble aussi avoir permis aux lycéens de se questionner sur leurs compétences et sur leurs engagements.

Q

On peut maintenant espérer que l'explicitation et la diffusion des attendus aient des effets à plus long terme. Cette année, les élèves de terminale ont découvert les nouvelles modalités d'accès à l'enseignement supérieur. Certains ont pu être pris au dépourvu par cette nouvelle donne. On peut donc supposer que, dans l'avenir, les lycéens auront une connaissance plus précoce des attendus, des caractéristiques de l'offre de formation du supérieur, et ainsi une attitude plus



active dans la construction de leur projet d'études. L'idée est évidemment de davantage les responsabiliser vis-à-vis de leur orientation future. Pour cela, les relations entre enseignants du secondaire et du supérieur sont probablement à intensifier dans un souci de continuité, de meilleures connaissances et reconnaissances mutuelles.

Didier Delignières,

*Directeur de l'UFR STAPS de Montpellier,
Président de la C3D.*

1. Compte-rendu du séminaire de Rodez consultable sur <https://c3d-staps.fr>.

2. TERRET T. (rapporteur), « Les STAPS », in FILATRE D., *Réformer le premier cycle de l'enseignement supérieur et améliorer la réussite des étudiants*, rapport à la ministre de l'Enseignement supérieur, 19/10/2017.

3. Situation analysée par la C3D début juillet.

4. La transposition chiffrée des attendus est présentée dans: Delignières D., « *ParcourSup*, comment classer les candidatures pour l'entrée en STAPS », Culture STAPS#19, *Revue EP&S*, n° 380, avril-mai-juin 2018.

